

LES NUANCES MODALES DES ÉNONCÉS GÉNÉRIQUES EN FRANÇAIS MODERNE

Anna Kouléchova – Tamara Slastnikova

Université pédagogique de la ville de Moscou,
Fédération de Russie
ksas3@yandex.ru, tomas59@mail.ru

Résumé. Cet article traite de la question de l'expression de la modalité en français moderne. Les énoncés, appelés génériques, nous semblent les plus intéressants de ce point de vue. L'article définit le statut des énoncés identiques par rapport aux énoncés spécifiques, épisodiques. L'un des marqueurs qui aide à relever les énoncés en question est la modalité, qui se manifeste à la fois dans l'utilisation de certaines unités lexicales, des formes des phénomènes grammaticaux individuels ainsi que dans la sémantique de la phrase en général. L'article décrit en détail les niveaux sémantiques et syntaxiques de son expression. Une telle interprétation de la modalité nous paraît d'actualité.

Mots clés. Notion d'abstraction. Énoncé générique. Marqueurs grammaticaux de modalité. Marqueurs lexicaux de modalité.

Abstract. Expressing Modality in Generalizing Statements in Modern French. This article considers the issue of expressing modality in modern French. The generalizing statements are the most interesting. The article determines the status of such statements in comparison with specific, sporadic statements. One of the markers of the selection of the studied statements is modality, which manifests itself both in the use of certain lexical units, individual grammatical forms and phenomena, as well as in the semantics of the sentence as a whole. The article describes in detail the semantic and syntactic levels of expression. Such an interpretation of modality seems essential.

Keywords. Abstract concept. Generalizing statement. Grammatical markers of modality. Lexical markers of modality.

1. Introduction

N'importe quel texte peut contenir des énoncés qui ne parlent pas de faits et d'événements concrets mais qui expriment une idée, un jugement abstrait. Ces énoncés ayant la sémantique générique typent de différents phénomènes de vie, leur redonnent un caractère atemporel et universel. Les énoncés de ce genre ne précisent pas le lieu ou le temps de l'action et toute l'information de cet énoncé reçoit une valeur abstraite.

La généralité est une catégorie se manifestant dans le discours d'une double manière : dans l'utilisation des substantifs et dans la sémantique de l'énoncé. La généralité comme catégorie du nom est opposée à celle de la détermination / l'indétermination et se manifeste en français dans la sémantique particulière de l'article. La généralité en tant que catégorie de l'énoncé permet de diviser tous les énoncés en génériques et concrétisants ou épisodiques.

L'énoncé étant une unité syntaxique qui réalisent la sémantique générique du nom a la capacité de refléter des sens abstraits, c'est-à-dire que non seulement une notion peut être présentée d'une manière générique sous forme d'un mot mais aussi qu'un fait, qu'une circonstance, qu'une situation peut être présenté sous forme d'une affirmation qui réunit plusieurs phénomènes particuliers en annonçant une action en entier et crée ce type d'énoncé qu'on peut considérer comme générique. Le but de cet article est d'analyser des énoncés identiques dits génériques et les nuances modales de leur manifestation dans la langue française.

Ces énoncés sont très répandus en français moderne en représentant un moyen de communication vraiment important au cas où on veut exprimer une idée abstraite, une pensée de synthèse ce qui prouve que le sujet de l'étude est de mise aujourd'hui. Les énoncés génériques se caractérisent par l'ensemble de marqueurs montrant leur particularité. Pour comprendre et interpréter l'énoncé comme générique il faut prendre en considération un certain nombre de marqueurs sémantiques ainsi que leur interaction.

2. La catégorie de généralisation

Des logiciens, des philosophes et des linguistes sont depuis longtemps attirés par la problématique de la généralisation. D'après les philosophes et les psychologues, les termes de « généralisation » et d'« abstraction » ont un double sens: celui du processus de généralisation et d'abstraction et celui qui marque leurs résultats, c'est-à-dire des notions générales qui apparaissent (Gorski, 1961 : 20). La philosophie et la psychologie étudie la généralisation et l'abstraction comme des catégories logiques. Ils les considèrent comme deux processus intellectuels à part, et en outre, l'abstraction est primaire tandis que la généralisation est secondaire. Les propriétés essentielles des objets sont abstraites en premier lieu, après cela vient la généralisation de ces derniers. L'abstraction est un processus qui prépare le développement de la généralisation qui en suit (Kol'tsova, 1967 : 303).

Des logiciens et des linguistes ont des points de vue différents sur le problème en question. Pour les premiers, la généralisation est en même temps le dégagement mental des propriétés appartenant à une classe d'objets, et la formulation de la conclusion ayant lien avec tout objet de cette classe : la transition du particulier au général, du moins général au plus. Pour les seconds, la généralisation est un processus de transition du particulier au général basé sur le dégagement des indices communs des objets et simultanément le résultat de ce processus (Gouliga, 1979 : 29). Ils considèrent la généralisation comme une catégorie grammaticale (syntaxique) de la phrase, actualisée dans des modèles syntaxiques définis (Lomtev, 1972 : 62). Il y a des linguistes qui insistent sur le fait que les phrases génériques ne concernent pas des événements spécifiques, mais des états de choses généraux et habituels. Les phrases génériques ne sont pas événementielles, mais dénotent des vérités générales : elles sont gnomiques (Carlson, 1982 ; Dahl, 1985 ; Galmiche, 1985 ; Kleiber, 1985 ; Kuroda, 1973). J.-C. Anscombe est d'accord avec le fait *que* est générique une phrase qui :

- a) est vraie (en un sens qui reste à préciser) ;
- b) n'est pas événementielle.

Il examine aussi des phrases qui possèdent un syntagme sujet générique, habituellement de la forme *les N2*, proposant sa classification en étudiant en détail des phrases génériques vraies (ou présentées comme telles), parmi lesquelles il distingue les phrases vraies a priori, et les phrases synthétiques (Anscombe, 2002).

La généralisation est une catégorie qui se manifeste dans le discours de double façon : dans l'utilisation des substantifs et dans la sémantique de l'énoncé. La généralisation en tant que catégorie du nom est opposée à celle de détermination / indétermination et est exprimée en français moderne par la sémantique particulière de l'article. La généralisation comme catégorie de l'énoncé permet de diviser tous les énoncés en génériques et concrets (épisodiques).

En tant que catégorie du nom la généralisation se rapporte avec la catégorie de détermination / indétermination et elle en résulte. Toutes ces catégories en question n'appartiennent pas au mot tel quel. Un nom dans un dictionnaire ou bien dans une liste des mots n'est ni déterminé ni indéterminé, il le devient seulement dans un discours, dans un texte.

La notion d'un objet indéterminé est liée à quelque chose de nouveau, d'inconnu, tandis qu'un objet déterminé se rapporte à quelque chose de connu, à l'identification prémentionnée. Mais dans les deux cas le nom est identifié à l'objet qui se trouve dans la zone limitée du point de vue du temps et de l'espace, cela veut dire que nous nous heurtons à l'emploi relatif d'un mot. Quand nous voulons exprimer la généralisation, le nom est utilisé dans ce cas comme absolu et caractérise l'objet comme l'ensemble des propriétés hors du temps et de l'espace.

Quand il s'agit de la détermination / l'indétermination, le nom est référentiel, il désigne un objet concret, une personne, un événement, en accomplissant une fonction nominative, dénotative. Si c'est le cas de la généralisation, le mot exprime le contenu de la notion, en mettant en avant la fonction conceptuelle, caractérisante, significative. Autrement dit, dans un discours suivi le nom généralisant, ainsi que le mot d'un dictionnaire, un mot isolé, n'est pas référentiel. Cependant, ce nom représente une classe d'objets et toute unité de

cette classe. Précisons que l'unité dont on parle a toutes les propriétés caractéristiques d'objet de ce genre. Ainsi, peut-on dire que dans le contexte de la généralisation, la catégorie de détermination / indétermination est neutralisée, l'article perd sa fonction secondaire – celle de neutralisation. Ce faisant, l'article exprime une signification générale (généralisation), en désignant la notion dans tout son volume, c'est-à-dire la notion liée au genre.

L'énoncé étant une unité syntaxique, qui réalise la sémantique généralisée du nom, a la capacité d'exprimer le sens. Cela veut dire que non seulement une notion sous forme d'un mot peut être présentée d'une manière généralisante, mais aussi un fait, une circonstance, une situation sous forme d'une affirmation qui découle de l'ensemble de plusieurs phénomènes particuliers et annonce une action typique en créant ce type d'énoncé qu'on peut nommer générique.

La généralisation souligne la sémantique généralisante de la phrase correspondante, qui ne comprend pas la généralisation de quelque chose de limité, d'un nombre final de situations avec des coordonnées spatio-temporelles définies, mais la généralisation elle-même. Exemple :

*Tout le monde aime les compliments. La beauté, c'est une arme et un devoir.
Il n'est pas si facile de juger quelqu'un. Lorsqu'il y a des femmes, l'endroit n'est pas bon.*

Dans les exemples donnés on peut observer le passage de la contemplation à la conclusion, et l'énoncé ne parle pas des « choses », mais des « idées », étant une interprétation de l'expérience de la vie. C'est cela qui exprime leur caractéristique cognitive.

La généralisation des expressions linguistiques se manifeste par le fait qu'elles peuvent être attribuées à tout l'ensemble de la classe et à chaque élément de la classe donnée, tout en généralisant les indices d'une classe d'objets entière.

Lorsqu'on définit un énoncé générique, il est préférable de se baser sur deux types de ces énoncés : général (générique) et spécifique. Les chercheurs français M. Galmische, G. Kleiber, M. Riegel divisent également tous les énoncés en deux grands groupes : des énoncés génériques et des énoncés spécifiques (concrets, épisodiques).

En divisant tous les énoncés en deux classes génériques et épisodiques, M. Galmische souligne que la base de l'énoncé générique est un jugement concernant le principal, une caractéristique permanente, qui est attribué à l'entité. Un énoncé épisodique, au contraire, est basé sur un jugement comprenant des signes temporaires, épisodiques, spécifiques à un sujet particulier. Dans le premier cas, il s'agit de l'actualisation du signe attribué au genre, dans le second – d'un type spécifique.

Entre les énoncés concrets et généralisantes il y a une importante différence, puisque n'importe quel objet concret est inépuisable, en possédant une multitude infinie de caractéristiques. Certaines d'entre elles sont constantes, d'autres sont transitoires, de nouvelles s'ajoutent à elles chaque minute. Et cet objet peut être décrit selon tous ces indices. Une classe d'objets ayant des caractéristiques communes est invariablement plus pauvre en caractéristiques. De cet homme, de cet étudiant, par exemple, on peut dire beaucoup plus que d'un homme en général. Mais les énoncés génériques ont un autre côté. Ils racontent

quelque chose sur la classe ouverte, où tous les objets sont inclus en fonction de certains signes, et tous les autres signes sont ignorés. Dans une telle classe infinie, on peut trouver des objets avec une grande variété de propriétés qui les distinguent, et l'ensemble de ces propriétés, possibles pour des objets individuels à l'intérieur d'une classe donnée, est également non – exhaustive, tout comme un ensemble de caractéristiques d'un objet particulier. De ce fait, les possibilités d'information des énoncés génériques non seulement les mêmes que celles des énoncés spécifiques, mais peuvent même être supérieures à celles-ci. Après tout, dans un objet particulier, il n'y a qu'une partie de ce qui peut être trouvé dans la classe entière.

Un énoncé générique est vrai pour toutes les situations possibles, un énoncé épisodique n'est vrai que pour la situation dans laquelle il est utilisé, estime J. Kleiber (1985).

En analysant la thèse de Reichenbach selon laquelle il est nécessaire de prendre en compte trois points de repères temporels pour décrire complètement les catégories de temps : le temps de l'énoncé, celui de l'événement décrit et le moment de référence du temps pour lequel le temps de l'événement est déterminé (Reichenbach, 1947), nous concluons qu'il n'y a pas de référence pour résumer l'énoncé : au moment de l'action et à la fois au moment du point de repère. Étant privé de la corrélation temporelle, l'énoncé généralisant s'avère vrai pour toutes les situations possibles, pour n'importe quel moment.

Les énoncés génériques sont opposés aux énoncés concrets. La localisation dans l'espace et le temps détermine le volume de l'événement, les situations qui correspondent à l'énoncé générique ne sont pas quantifiées. La localisation de l'événement dans l'espace et le temps dans les énoncés génériques est différente par rapport aux énoncés individualisés. Les énoncés génériques ont leurs coordonnées spatiales et temporelles, mais ces dernières sont quantifiées / réelles / non définies. En fait, le temps ne spécifie pas un certain segment qui pourrait être trouvé sur l'axe temporel, malgré le fait que la forme du verbe a le temps grammatical. L'impossibilité de localiser le temps, et non l'action elle-même sur l'axe temporel, se reflète dans la valeur du localisateur spatial qui acquiert également un caractère indéfini. Par conséquent tout l'énoncé devient généralisé.

3. Les indices formels des énoncés génériques

Bien que les énoncés génériques se caractérisent par l'absence d'un ensemble réglementé d'indicateurs formels ce qui représente leur caractéristique distinctive, nous allons essayer de relever les marques formelles grammaticales les plus récurrentes dans les énoncés du sous-corpus. Néanmoins, il est à noter que pour déterminer l'énoncé comme générique, il faut prendre en compte plusieurs indicateurs sémantiques qui se croisent et fonctionnent en conglomérat (Slastnikova, 2017 : 241). D'autre part, c'est bien souvent l'addition d'un ou plusieurs indices grammaticaux et d'une structure syntaxique qui attribue une portée généralisante à un énoncé (Doury, 2000). Parmi les marques en question on relève les suivantes :

(1) Les marqueurs grammaticaux

– *Les pronoms*. Le pronom le plus répandu de l'énoncé générique est le pronom personnel indéfini "on" :

(1) Oui, le succès c'est dangereux, quand **on** commence à ne plus douter de soi. (Delacourt, 2012 : 144)

(2) Il part à Londres. Deux heures de train pendant lesquelles ses mains sont moites. Comme quand **on** se rend à un premier rendez-vous amoureux. (Delacourt, 2012 : 248)

Mais il est à noter que ce pronom **on** est fortement concurrencé par le **tu** / **vous** générique (Doury, 2000) ce que nous pouvons illustrer par des exemples ci-dessous :

(3) Il y a deux mois, on a vacciné toute l'école contre la méningite sous le grand préau. Si **tu** tombes malade des méninges, c'est grave, **tu** ne peux plus réfléchir il paraît. (Faye, 2016 : 30)

(4) Il n'y a que les blancs et les Zaïrois pour manger des crocodiles ou des grenouilles. Jamais **vous** ne verrez un Burundais digne de ce nom toucher aux animaux de la brousse ! (Faye, 2016 : 59)

– *Les syntagmes génériques*. Les syntagmes les plus courants sont ceux du type : article (défini ou indéfini) + nom d'une classe (les femmes, un père, les Français, etc.).

(5) Maman ! Mme Ladourd, une voisine, qui avait six enfants et ne connaissait rien de la situation, nous débrida l'imagination :

– **Une maman**, c'est encore bien mieux qu'une grand-mère ! (Bazin, 1972 : 14)

– Les temps verbaux. Le présent, dit gnomique ou générique, est le temps le plus propice à l'expression de la généralité d'un point de vue :

(6) **Il faut** croire que la plus grande inconscience de l'homme, c'est celle de sa propre vie.

Il n'y a plus d'hommes. **On ne peut plus** tomber amoureux. (Pancol, 2006 : 75)

Mais les types de temps ou de modes utilisés sont variés. On trouve :

- des infinitifs

(7) **Prendre** le temps, c'est important ! (Delacourt, 2012 : 145)

- des impératifs

(8) **Prenez** un laideron, **couvrez-le** d’amour et vous verrez l’inanité de votre théorie. (Nothomb, 2002 : 75)

- des conditionnels

(9) **Il y aurait dû** y avoir quelque chose comme :
– Enchantée, monsieur. (Barbery, 2017 : 80)

- des futurs de l’indicatif

(10) Les officiers commandent, les bidasses obéissent mais personne n’est dupe de cette comédie à huis clos : un matin, **il faudra bien** aller mourir, les officiers comme les soldats, les abrutis comme les petits malins qui font du marché noir de cigarettes ou du trafic de PQ. (Barbery, 2017 : 49)

– *Les adverbes* : “en général”, “toujours”, “souvent”, “jamais”

(11) Pourquoi faut-il **toujours** que la comédie se mue en tragédie ? (Barbery, 2017 : 79)

– *Les modalités déontiques*

(12) Il faut espérer, monsieur, conseilla-t-elle en posant sa main bienveillante sur l’épaule de son interlocuteur. (Musso, 2004 : 283)

(2) Les structures phrastiques

– *Les structures avec présentatif*

- c’est

(13) **C’est ça**, fais comme chez toi, pensa Nathan, agacé. (Musso, 2004 : 17)

- existentiel du type :

Il y a + syntagme nominal (article indéfini pluriel + nom) + relative.

Ces formes d’énoncés se rapprochent de ceux auxquels Galmiche reconnaît la possibilité de recevoir une lecture générique parmi les énoncés présentant cette structure (sujet précédé de *il y a* et antécédent d’une relative), qui généralement l’interdisent. *Il y a un lapin qui mange des carottes* « accepte une lecture générique à condition que le nom désigne une

sous-espèce » (Galmiche, 1985 : 7). Dans nos énoncés, le nom est précédé d'un déterminant pluriel qui crée une catégorie :

(14) **Il y a des gens qui** se suicident en se jetant par la fenêtre du quatrième étage ou bien en avalant de la Javel ou encore en se pendant. (Barbery, 2017 : 2)

Les énoncés de ce type sont souvent pris dans une structure alternative :

(15) **Il y a des noms qui** étiquettent les choses que l'on voit et **ceux qui** étiquettent des choses qui existent mais qui demeurent invisibles, les sentiments par exemple : la colère, l'amour, la tristesse... (Orsenna, 2001 : 80)

– *Les structures impersonnelles* :

1) comme *il est + adjectif + de ...*, exprimant une appréciation ; *il reste + nom* :

(16) Le 22 avril, il prononce son dernier discours à des officiers de la Garde républicaine, disant, paraît-il, *si la patrie est perdue, il est inutile de vivre*. (Eco, 2015 : 67)

(17) Ça va parce qu'**il reste** encore quelques blancs au Zaïre pour faire tourner la boutique. (Faye, 2016 : 12)

2) contenant des verbes de mouvement :

(18) Mais il y avait urgence : tout le monde sait bien qu'**il arrive** un moment où les chiens deviennent indécollables. (Barbery, 2017 : 38)

3) incluant des verbes de développement, de changement :

(19) Vous comprenez, c'est difficile pour des êtres ordinaires comme moi d'apprendre qu'**il se produit** des choses aussi... extraordinaires. (Schmitt, 2007 : 111)

4) Les verbes et les expressions exprimant différentes nuances du modus (*il est dit que, il faut, il est nécessaire*)

(20) À semblable chapitre, **il est dit que** les concierges regardent interminablement la télévision pendant que leurs gros chats sommeillent et que le vestibule de l'immeuble doit sentir le pot-au-feu, la soupe aux choux ou le cassoulet des familles. (Barbery, 2017 : 6)

(21) Il me dit que c'était une bonne chose, moins importe qu'on ne le prétendît, mais qu'**il fallait** être aimé et aimer soi-même assez chaudement pour être heureux. (Sagan, 2004 : 20)

– *Les structures détachées avec reprise par un pronom (il, elle, ça).*

(22) Madame Rosa a bien vu que j'étais triste et elle m'a expliqué que la famille, ça ne veut rien dire et qu'il y en a même qui partent en vacances en abandonnant leurs chiens attachés à des arbres et que chaque année il y a trois mille chiens qui meurent ainsi privés de l'affection des siens. (Gary, 2007 : 8)

Rappelons que la liste des types de structures n'est pas complète et peut être élargie. En plus, il ne s'agit pas d'affirmer que tous les énoncés et toutes les formes mentionnées sont nécessairement génériques ; il s'agit simplement de formes qui apparaissent de façon récurrente dans des énoncés qui, par contraste avec le contexte, tendent vers le général.

4. La modalité dans les énoncés génériques

Dans son utilisation courante, l'énoncé générique est employé normalement pour des raisons pratiques et pragmatiques : en les utilisant on argumente ses points de vue, on fait des prévisions, on exprime des doutes, on reproche, on s'excuse, on console quelqu'un etc. Cela prouve que tout énoncé générique a des nuances modales.

La modalité dans son sens plus large

reflète l'attitude du locuteur envers le contenu de l'énoncé et le contenu de l'énoncé envers la réalité. Dans la modalité, c'est le moment subjectif de l'énoncé qui est exprimé, l'interprétation d'un segment de la réalité objective par la conscience du locuteur. (Gak, 2000 : 641)

En résumant les valeurs modales connues actuellement, relevons les valeurs principales telles que :

- l'attitude de l'énoncé à la réalité du point de vue de sa réalité / irréalité (modalité aléatique) ;
- l'attitude du sujet de l'action par rapport à l'action elle-même du point de vue de ses possibilités, sa nécessité et son opportunité ;
- évaluation du degré de confiance de ses connaissances (modalité épistémique) ;
- évaluation positive ou négative du locuteur de l'action parlante (Tarasova, 1992 : 59-60).

Dans le même temps, la modalité, considérée comme une catégorie multidimensionnelle et complexe, interagit activement avec le système d'autres catégories fonctionnelles et sémantiques de la langue ainsi qu'avec celles du niveau pragmatiques.

L'expression de la modalité dans les énoncés génériques est d'habitude implicite par conséquent la plupart de ces énoncés ont la modalité implicite. Les moyens d'exprimer la modalité dans ce type d'énoncés sont assez variés (Kuleshova, 2015 : 226). Cependant, ils peuvent être combinés en deux groupes principaux : grammaticaux et lexicaux. Ce sont ces types de marqueurs que nous analyserons d'une manière détaillée. Outre cela nous mettrons l'accent sur le rôle du contexte pour interpréter un énoncé comme générique.

Un des marqueurs supplémentaires des énoncés génériques est la forme modale d'un verbe. On peut constater l'utilisation la plus répandue des nuances de possibilité et de devoir exprimées par l'emploi des verbes *devoir* et *pouvoir*. Par exemple :

(23) A quoi **peut** penser un être humain sur une plage vide, devant une mer vide, près de quelqu'un qui dort? (Sagan, 2004 : 81)

(24) Comment un bonhomme de cinquante-neuf ans, tout juste sorti de l'hospice, **pouvait-il** connaître les dernières tendances en matière d'Ecstasy ? Encore un mystère. (Grangé, 2003 : 185)

(25) Les conventions doivent être les conventions, surtout quand elles contrarient les autres. (Sagan, 2004 : 98)

(26) Ce qui devait arriver, arriva. (Sagan, 2004 : 113)

Pour prouver l'importance des verbes *pouvoir* et *devoir* dans la création des énoncés génériques, il suffit d'enlever ces premiers des phrases ci-dessous.

Cf : Une jeune fille **doit** être modeste. – Une jeune fille est modeste.
Un homme **peut** trahir son ami. – Un homme trahit son ami.
Un enfant **doit** obéir à ses parents. – Un enfant obéit à ses parents.
Une jeune fille **peut** avoir de l'audace. – Une jeune fille a de l'audace.

Il en résulte que ces phrases perdent leur valeur générique. Et si on reconstruit les mêmes phrases selon le modèle suivant : *Une jeune fille est modeste car une jeune fille doit être modeste* il devient évident que la première partie est perçue comme épisodique tandis que la deuxième – comme générique. Selon le linguiste japonais N. Furukawa, l'effet modal des verbes *devoir* et *pouvoir* se manifeste dans la possibilité d'employer dans les énoncés génériques des syntagmes nominatifs avec l'article indéfini ce qui n'est pas ordinaire pour les énoncés de caractère générique (Furukawa, 1986).

Le même phénomène c'est-à-dire la dépendance de générosité de l'emploi modal des verbes, nous l'observons également dans le cas où les verbes *devoir* et *pouvoir* sont mis à la forme négative.

(27) **On ne doit pas** dire que l'Église est revenue sur ses positions concernant la rotation de la Terre, mais que le pape demande pardon à Galilée. (Eco, 2015 : 64)

(28) Quoi qu'il en soit, ou on traduit de l'allemand ou on réussit sa licence, **on ne peut pas** faire les deux choses à la fois. (Eco, 2015 : 8)

La nuance modale du *devoir* peut se faire voir non seulement dans l'emploi des verbes concrets, mais aussi de la proposition principale en entier. Dans l'exemple (29) la proposition principale **il faut** est égale au verbe modal **devoir**.

(29) En plus de la prouesse individuelle avec tout un tas de vrilles, de saltos et de retournements, **il faut que** les plongeurs soient synchrones. (Barbery, 2017 : 59)

Ajoutons que dans les propositions avec la tournure impersonnelle **il faut** la nuance modale du devoir est implicite.

(30) Par exemple, pour écrire une pensée profonde, **il faut que** je me mette dans une strate très spéciale, sinon les idées et les mots ne viennent pas (Barbery, 2017 : 92).

Les énoncés génériques avec la tournure impersonnelle **il faut** peuvent être transformés en rendant les nuances modales explicites :

Pour écrire une pensée profonde, **je dois** me mettre dans une strate très spéciale, sinon les idées et les mots ne viennent pas.

La présence des nuances modales est expliquée par le fait qu'en général, l'énoncé générique n'a pas de caractère prescriptif : si on élimine l'agent concret d'une situation définie, l'énoncé générique commence à s'orienter à tout agent de l'action qui agit ainsi dans une situation similaire.

Si la tournure **il faut** est utilisée dans l'énoncé générique qui constate, qui fait le bilan, qui transmet l'expérience obtenue, dans ce cas la nuance modale disparaît.

(31) Que **faut-il** mettre dans sa vie pour qu'elle devienne intéressante. (Pancol, 2006 : 241)

(32) Que **ne faut-il pas** faire pour élever ses enfants ! (Pancol, 2006 : 359)

(33) **Il faut** croire que la plus grande inconscience de l'homme, c'est celle de sa propre vie. (Levy, 2000 : 127)

La forme grammaticale des nuances modales dans les énoncés génériques se manifeste dans l'emploi du mode conditionnel. Si nous employons le mode indicatif, ces phrases perdent leur sens. C'est seulement le conditionnel qui permet de percevoir l'énoncé comme générique.

(34) Les nôtres, non, mais il est toujours utile d'assigner un âge à ses propres lecteurs : les nôtres **devraient avoir** plus de cinquante ans, être de bons et honnêtes

bourgeois partisans de la loi et de l'ordre, mais friands de cancons et de révélations sur les désordres en tout genre. (Eco, 2015 : 21)

Nous n'avons analysé que les formes lexicales et grammaticales de la manifestation de la modalité, c'est-à-dire des indicateurs qui permettent de distinguer ces énoncés génériques d'autres types. Il ne fait aucun doute que l'étude des nuances de la modalité implicite des énoncés génériques qui se manifestent dans le contexte, présente un intérêt considérable, car l'énoncé contient implicitement des informations plus larges que celles qui sont exprimées directement dans son texte. L'interprétation correcte des énoncés repose sur un réseau de relations associatives complexes qui vont au-delà du contexte linguistique.

Le locuteur peut donner à sa déclaration une forme linguistique subjective et objective, en y mettant à la fois un contenu objectif et subjectif. C'est la représentation de la valeur par le locuteur sous une forme généralisée et objective qui est reflétée dans les valeurs modales linguistiques, y compris les éléments de l'interprétation sémantique linguistique de la base sémantique du contenu exprimé. En utilisant des énoncés génériques, le locuteur a dans son thésaurus une certaine norme, formée à la suite de l'interaction non seulement des objets et des sujets, mais aussi des sujets qui transmettent de génération en génération un système de normes. La norme est un instrument défini par une personne qui opère constamment en communication avec le monde environnant. Un énoncé générique inclut l'opinion des autres, transmet l'expérience accumulée, exprime une évaluation subjective, remplit une fonction didactique.

5. Conclusion

L'étude menée a fait voir que le contenu de l'énoncé générique n'est pas lié à un moyen d'expression et peut être présenté par tous les types connus des phrases simples et complexes.

La construction la plus fréquente est la construction verbo-nominale dont le modèle structurel est tel : $N_1 - V_{\text{copule}} - N_2$. Ce modèle comprend les énoncés génériques classificatoires, ceux de caractérisation et des énoncés génériques tautologiques.

Le noyau informatif des énoncés de type *Une femme est une femme* dépend d'une situation concrète.

L'idée généralisante peut être exprimée par une structure nominative, où le sujet est représenté par un pronom indéfini-personnel *on* avec des pronoms personnels complément d'objet. D'où la conclusion suivante : il est généralement admis que la structure principale de la généralisation est une construction dans laquelle le pronom personnel indéfini « on » est erroné ; ce n'est qu'une des formes permettant d'exprimer un jugement générique.

Les prescriptions, les conseils, les indications de la norme de conduite sans s'adresser à une personne particulière sont exprimés dans des énoncés génériques présentés par des propositions impersonnelles qui transmettent des nuances modales.

Les nuances modales de la nécessité, de l'inévitable, du devoir sont rapportés par des constructions verbales utilisées dans le discours pour transmettre l'idée générique ; ce sont des constructions infinitives et des structures dans lesquelles le verbe est employé à l'impératif.

En français moderne contrairement à d'autres langues, au russe, par exemple, on utilise assez rarement la forme de l'impératif pour concevoir une idée générique. La phrase infinitive, représentant le plus grand degré d'abstraction, exprime un jugement sous une forme généralisée, sans être, cependant, une construction spécifiquement consacrée à l'expression de généralisation.

L'un des moyens de transmettre le générique au niveau syntaxique est la proposition elliptique et nominative utilisées parallèlement à d'autres structures. En ce qui concerne l'économie et la compacité de ces structures, il convient de noter que leur contenu conceptuel n'est identifié que dans le contexte de leur séquence discursive.

L'information qu'elle soit la même ou similaire peut s'exprimer par des structures grammaticales différentes, cela veut dire qu'il apparaît la possibilité de présenter les énoncés génériques à travers les constructions synonymes.

Toutes les formes grammaticales étudiées doivent être considérées dans un environnement contextuel, car ce n'est que dans le texte que les énoncés sont perçus comme génériques et ce n'est que là qu'ils obtiennent une interprétation sans équivoque.

Bibliographie

- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2002). *La nuit, certains chats sont gris, ou la généricité sans syntagme générique*. [online]. [cit. 20.01.2019]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/linx/558>.
- BARBERY, Muriel (2007). *L'Élégance du hérisson*. Paris : Gallimard.
- BAZIN, Hervé (1972). *Vipère au poing*. Paris : Le Livre de Poche.
- CARLSON, Greg N. (1982). "Generic Terms and Generic Sentences". *Journal of Philosophical Logic*, 11, pp. 145-181.
- DAHL, Östen (1985). "Remarques sur le générique". *Langages*, 85, pp. 55-60.
- DELACOURT, Grégoire (2013). *La liste de mes envies*. Paris : JC Lattès.
- DOURY, Marianne ; TRAVERSO, Véronique. (2000). "Usage des énoncés généralisants dans la mise en scène de lignes argumentatives en situation d'entretien". In : MARTEL, G. (éd.). *L'argumentation en situation de discours oral spontané*, Québec : Nota Bene Éditeur, pp. 23-47.
- ECO, Umberto (2015). *Numéro zéro*. Paris : Bernard Grasset.
- FAYE, Gaël (2017). *Petit pays*. Paris : Grasset.
- FURUKAWA, Naoyo (1986). *L'article et le problème de la référence en français*. Tokyo : France-Tosho.
- GAK, Vladimir G. (2000). *Teoreticheskaya grammatika francuzskogo yazyka*. Moskva : Dobrosvet.
- GALMICHE, Michel (1985). "Phrases, syntagmes et articles génériques", *Langages*, 79, pp. 2-39.
- GORSKI, Dmitri P. (1961). *Voprosi abstraktsii i poniatii*. Moskva : AN SSSR.
- GOULIGA, Elena V. (1979). "Realisatsia kategorii obobshenia na sintaksitsheskom urovne", *Voprosi russkogo iasikoznania*, 2, pp. 29-39.

- GRANGÉ, Jean-Christophe (2003). *L'empire des loups*. Paris : Albin Michel.
- KLEIBER, Georges (1985). “Du côté de la généricité verbale : Les approches quantificationnelles”, *Langages*, 79, pp. 61-88.
- KOL'TSOVA, Marionilla M. (1967). “Fiziologitsheskoe izutshenie iavlenia obobshenia i abstraksii”, *Iazik i mishlenie*. Moskva: Nauka, pp. 301-311.
- KULESHOVA, Anna V. (2015). “Modal'naya organizaciya analiticheskoy stat'i (na materiale francuzskoj pressy)”, *Chelovek. Yazyk. Vremya. Materialy XVII konferencii Shkoly-seminara im. L.M. Skrelinoj s mezhdunarodnym uchastiem*, pp. 225-227.
- KURODA, Sige-Yuk (1973). “The Categorical and the Thetic Judgments: Evidence from Japanese Syntax”, *Foundations of Language*, 9.2, pp. 153-185.
- LEVY, Marc (2000). *Et si c'était vrai*. Paris : Robert Laffont.
- LOMTEV, Timofěi P. (1972). *Predlogenie i iego grammatitsheskie kategorii*. Moskva : Moskovski universitet.
- MUSSO, Guillaume (2004). *Et après*. Paris : XO Editions.
- NOTHOMB, Amélie (2002). *Mercure*. Paris : Éditions Le Livre de Poche.
- ORSENNA, Eric (2001). *La grammaire est une chanson douce*. Paris : Stock.
- PANCOL, Katherine (2006). *Les yeux jaunes des crocodiles*. Paris : Albin Michel.
- REICHERBACH, Hans (1947). *Elements of symbolic logic*. New York : Macmillan.
- SAGAN, Françoise (2004). *Un certain sourire*. Moskva : Menedger.
- SLASTNIKOVA, Tamara V. (2017). “Semantika obobshcheniya francuzskogo vyskazyvaniya”, *Fundamental'noe i aktual'noe v razvitii yazyka: kategorii, faktory, mekhanizmy: Sbornik statej. Materialy XVIII Mezhdunarodnoj konferencii Shkoly-Seminara imeni L.M. Skrelinoj*. Moskva : MGPU; Yazyki Narodov Mira, pp. 238-243.
- TARASSOVA, Anna N. (1992). *Kategoriya ehmfazy v sovremennom francuzskom yazyke*. Moskva : GPNTB.

Anna Kouléchova, Tamara Slastnikova
Institut des langues étrangères
Université pédagogique de la ville de Moscou
Maliy Kazionny péréoulouk, 5B
105064 MOSCOU
Fédération de Russie